

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20191021-0000020784-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 22/10/2019

Réception par le Préfet : 22/10/2019

Publication : 28/10/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2019-4-9-1

Séance du lundi 21 octobre 2019

POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT PROPOSITION DE CANDIDATURE AU LABEL TERRE DE JEUX 2024

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.
Mme LUTENBACHER donne procuration à M. FERRARI.
M. TRIMAILLE donne procuration à Mme DREXLER.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU l'article L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les compétences en matière de culture et de tourisme demeurent partagées entre tous les niveaux de collectivités,

VU l'avis favorable de la Commission des Sports et de la Vie Associative lors de sa réunion du 27 septembre 2019,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le rapport relatif à la politique en faveur du sport et notamment la proposition de candidature au label Terre de Jeux 2024, selon les modalités détaillées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- Décide de poser la candidature du Département en vue de l'attribution du label "*Terre de Jeux 2024*",
- Décide, à l'unanimité, de ne pas désigner au scrutin secret le conseiller départemental en tant qu'élus référents pour "Paris 2024" et le label "*Terre de Jeux 2024*",
- Approuve la désignation de Madame Bernadette GROFF, Vice-présidente, en tant qu'élue référente "Paris 2024" et pour le label "*Terre de Jeux 2024*",
- Prépare avec le Département du Bas-Rhin un projet commun au nom de la Collectivité européenne d'Alsace,
- Donne délégation à la Commission permanente pour le suivi du dossier, notamment pour approuver la convention à conclure en tant que de besoin entre le Département et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques "Paris 2024" après l'obtention du label, ou pour la mise en œuvre de nouveaux projets dans le cadre de ce label.